



CDOS
VAR



COMITÉ DÉPARTEMENTAL
OLYMPIQUE ET SPORTIF DU VAR

FORMATIONS 2019

DIRIGEANTS SPORTIFS • BÉNÉVOLES • SALARIÉS



organisme de
formation certifié





Le Comité Départemental Olympique et Sportif du Var, créé en 1976, coordonne et représente le mouvement sportif varois, composé de 65 comités départementaux qui fédèrent 2 246 clubs animés par plus de 10 000 bénévoles au service de 230 167 licenciés*.

*Chiffres 2016 : Source DRJSCS PACA

sommaire

Édito	2
Modalités de financement	4
Faire fonctionner son association	5
Être employeur / engager un service civique	8
Développer la communication	9
Gérer et développer les ressources financières	13
Se former au secourisme	16
Se professionnaliser	18
Formation santé	24
Conditions générales	26
Les partenaires du CDOS	27

gestion humaine/financière-fonction
employeur-responsabilités-vie statutaire
vie démocratique communication-projet
associatif
gestion humaine/financière-fonction
employeur-responsabilités-vie statutaire vie
démocratique communication-projet associatif

Le CDOS du Var, une équipe à votre écoute*



Bien que bénévoles dans leur grande majorité, les responsables sportifs ont la nécessité absolue de s'adapter en permanence aux évolutions de notre société, dans le cadre de projets concertés, et d'acquérir des compétences de plus en plus pointues pour faire vivre leurs activités, voire renouveler leurs ressources financières.

C'est pour leur permettre de tenir ces challenges que nous proposons ces formations, renouvelées au fil du temps. Les nouveautés pour cette année concernent donc les thèmes du sport/santé, des questions juridiques de plus en plus importantes, et des évolutions des structures sportives. En insistant aussi sur les outils de communication ; avec d'ailleurs une innovation : le e-learning (formation à distance).

Pour conforter l'encadrement « professionnel », nous proposons aussi un nouveau CQP (AGEE), en plus de préparations aux concours de la fonction publique et du BNSSA.

Plus que jamais, nous restons au service des hommes et des femmes qui font vivre le sport varois, par l'adaptation de nos formations aux besoins de compétences exprimés dans nos territoires.

Lucienne Roques
Présidente du CDOS Var

Jean-Paul Péron Vice-Président
Responsable de la Commission Formation

* De gauche à droite

Laura Maximiano
Conseillère technique

Jérôme Rézé
Conseiller technique

Jean-Paul Péron
Vice-Président,
Responsable
de la Commission Formation

Nicolas Castan,
Directeur

Lucienne Roques
Présidente

Chokri Oueslati
Membre de la commission formation

Isabelle Boisvilliers
Conseillère technique, Coordinatrice

Modalités de financement de votre formation

En fonction de votre statut, de votre structure et de votre OPCA, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle de vos frais de formation. Vous trouverez ci-dessous une présentation synthétique des possibilités de financements.

Vous êtes bénévole dans une association employeur ?

Possibilité d'une prise en charge totale de vos frais de formation. Votre association doit être à jour de ses cotisations à la formation professionnelle et disposer encore d'une enveloppe de formation suffisante. Attention, en fonction de votre OPCA, le bénévole devra être accompagné d'un salarié du club à la formation afin que sa prise en charge puisse être validée.

Vous êtes salarié(e) d'une association ?

Possibilité d'une prise en charge totale de vos frais de formation. Votre association doit être à jour de ses cotisations à la formation professionnelle et disposer encore d'une enveloppe de formation suffisante.

Votre association dépend de Toulon Provence Méditerranée ?

Métropole Toulon Provence Méditerranée (TPM) finance une partie des frais de formation des bénévoles et salariés associatifs. Si votre association appartient à l'une des communes de cette agglomération, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

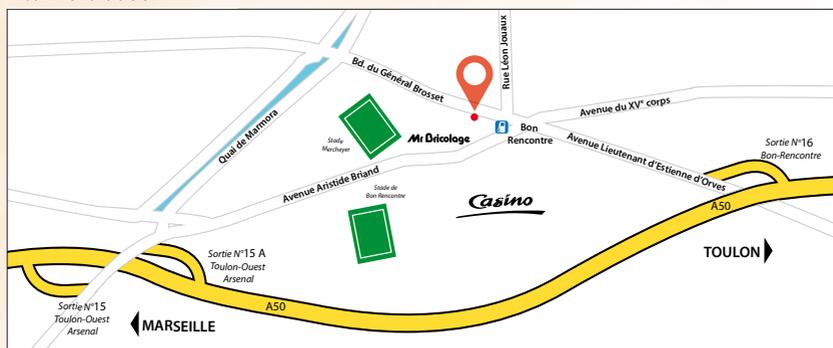
Vous êtes bénévole d'une association et salarié(e) d'une entreprise ?

Possibilité d'une prise en charge totale de vos frais de formation par l'intermédiaire de votre CPF (Compte Personnel de Formation). Vous devez en faire la demande auprès de votre employeur.

Vous êtes bénévoles et ne répondez à aucun des cas présentés ci-dessus : vos frais de formation sont à négocier avec votre association.

Nous étudierons ensemble toute demande spécifique.

Plan d'accès



Faire fonctionner son association



Statuts, règlement intérieur, organisation de l'AG...

- ▶ Statuts et règlement intérieur.
- ▶ Organisation de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire.
- ▶ Adhésion (cotisation, licence, assurance).
- ▶ Rôles et fonctions des membres...

Lieu	Maison Départementale des Sports, Toulon
Durée	4h (de 14h à 18h)
Date	11 septembre 2019
Tarif	40 €
Prérequis	aucun

Financements : bien rédiger votre projet associatif

- ▶ État des lieux et analyse de l'association et de son contexte.
- ▶ Définition des objectifs.
- ▶ Méthodologie de rédaction du projet associatif.
- ▶ Définition et élaboration du plan d'action.

Lieu	Maison Départementale des Sports, Toulon
Durée	4h (de 14h à 18h)
Dates	6 février 2019 20 février 2019 12 mars 2019
Tarif	gratuit
Prérequis	aucun

Quelles évolutions pour les clubs sportifs ?

NOUVEAU

- ▶ État des lieux du sport : économie, gouvernance, évolution des pratiques sportives.
- ▶ La territorialisation du sport.
- ▶ Quelle stratégie de changement adaptée à chaque club?
- ▶ Présentation des outils et dispositifs possibles: le groupement d'employeurs / la société coopérative d'intérêt collectif..

Lieu	Maison Départementale des Sports, Toulon
Durée	8h (de 9h à 18h)
Dates	27 février 2019 2 octobre 2019
Tarif	80 €
Prérequis	aucun



Faire fonctionner son association

Les responsabilités civiles, pénales et financières du dirigeant bénévole

- ▶ Responsabilités civiles des dirigeants.
- ▶ Responsabilités pénales des dirigeants.
- ▶ Obligation d'assurance.
- ▶ Régime fiscal de l'association.

Lieu	Maison Départementale des Sports, Toulon
Durée	8h (de 9h à 18h)
Date	6 mars 2019 9 octobre 2019
Tarif	80 €
Prérequis	Aucun

Les relations juridiques entre les associations sportives et les collectivités territoriales

NOUVEAU

- ▶ Les différents conventionnements collectivités/clubs (mise à disposition de locaux, de personnels, etc.).
- ▶ Les responsabilités des conventionnés.
- ▶ Contenus incontournables des conventions collectivités/club.

Lieu	Maison Départementale des Sports, Toulon
Durée	8h (de 9h à 18h)
Date	12 mars 2019 16 octobre 2019
Tarif	80 €
Prérequis	Aucun

Cadre juridique des pratiques sportives de nature

NOUVEAU

- ▶ Les différentes réglementations.
- ▶ Les niveaux de responsabilités des pratiquants, clubs et prestataires.
- ▶ Gestion des risques.

Lieu	Maison Départementale des Sports, Toulon
Durée	8h (de 9h à 18h)
Date	22 mai 2019 27 novembre 2019
Tarif	80 €
Prérequis	Aucun



**Vous êtes une association ou un comité,
vous souhaitez créer un emploi ou faire gérer un emploi...
Le CDOS 83 est là, pour vous décharger de ces lourdeurs administratives !**

☛ ***Le CRIB, Tiers de confiance de l'URSSAF, un service indispensable pour gérer vos emplois.***

Accompagnement et conseils des bénévoles pour la création et la gestion de l'emploi.
Édition des bulletins de salaire.
Déclarations et gestion des charges sociales et de prévoyance-DSN.
Conseils juridiques et statutaires liés au fonctionnement de l'association.

- Vous êtes une association ou un comité ?**
- Vous avez des missions à confier à un jeune (16-25 ans) ?**
- Vous souhaitez lui ouvrir les portes de votre association pour développer des projets auxquels vous n'auriez pas pensé ?**

Le CDOS 83 est là !

☛ ***Notre plateforme d'intermédiation du Service Civique***

Aide à la recherche de candidat(s).
Mise à disposition de jeunes volontaires pour des missions de 8 mois.
Gestion administrative complète de la mission.
Suivi du volontaire (co-tutorat).
Formation citoyenne et PSC 1.



CENTRE DE RESSOURCE ET
D'INFORMATION POUR LES BÉNÉVOLES



Être employeur engager un service civique

Formation civique et citoyenne

Lieu	Maison Départementale des Sports, Toulon
Durée	12h (2 jours)
Dates	26 et 28 février 2019 26 et 28 mars 2019 23 et 25 avril 2019 22 et 24 octobre 2019 26 et 28 novembre 2019
Tarif	100 € (Montant pris en charge par l'Agence Nationale du Service Civique)
Prérequis	aucun

Les aides à l'emploi

- ▶ Parcours emploi compétences.
- ▶ CDI Intermittent et assiettes forfaitaires.
- ▶ Les aides du CNDS et du Conseil Régional.

Lieu	Maison Départementale des Sports, Toulon
Durée	4h (de 14h à 18h)
Dates	16 janvier 2019 4 septembre 2019
Tarif	40 €
Prérequis	aucun

Développer la communication



Savoir créer des affiches pour son club avec The Gimp

- ▶ Gratuité du logiciel.
- ▶ Différentes fonctions du logiciel «The Gimp».
- ▶ Exercices pratiques.

Lieu	Maison Départementale des Sports, Toulon
Durée	8h (de 9h à 18h)
Dates	9 janvier 15 mai 20 novembre 2019
Tarif	80 €
Prérequis	Aucun

PHOTOSHOP : création d'affiche - niveau 1 (débutant)

- ▶ Prise en main du logiciel.
- ▶ Les principaux outils et fonctionnalités.
- ▶ Création de documents.

Lieu	Maison Départementale des Sports, Toulon
Durée	8h (de 9h à 18h)
Dates	23 janvier 2019 18 septembre 2019
Tarif	80 €
Prérequis	Aucun

PHOTOSHOP : création d'affiche - niveau 2 (confirmé)

- ▶ Les outils de corrections, les filtres avancés.
- ▶ Les effets de style.
- ▶ Les formes vectorielles et objets dynamiques.

Lieu	Maison Départementale des Sports, Toulon
Durée	8h (de 9h à 18h)
Dates	13 février 2019 25 septembre 2019
Tarif	80 €
Prérequis	avoir suivi la formation de niveau 1



Développer la communication

Créer le site internet de votre club avec WORDPRESS – niveau 1

- ▶ Fonctionnalités de Wordpress.
- ▶ Création et personnalisation d'une interface.
- ▶ Création, organisation et publication d'articles.
- ▶ Suivi statistique - référencement.

Lieu	Maison Départementale des Sports, Toulon
Durée	2 jours (16h) - de 9h à 18h
Dates	19 et 20 mars 2019 12 et 13 novembre 2019
Tarif	160 €*
Prérequis	Aucun

Créer le site internet de votre club avec WORDPRESS – niveau 2

- ▶ Gestion et personnalisation des thèmes.
- ▶ Gestion des widgets.
- ▶ Utilisations des templates.

Lieu	Maison Départementale des Sports, Toulon
Durée	2 jours (16h) - de 9h à 18h
Dates	17 et 18 avril 2019 17 et 18 décembre 2019
Tarif	160 €*
Prérequis	avoir suivi la formation de niveau 1

Possibilités de gratuité (voir page 4)

Développer la communication



Utiliser Facebook pour son club

- ▶ Définition de la stratégie.
- ▶ Création et administration d'une page / d'un compte.
- ▶ Les différentes fonctionnalités.
- ▶ La réputation virtuelle.

Lieu	Maison Départementale des Sports, Toulon
Durée	8h (de 9h à 18h)
Dates	30 janvier 2019 16 octobre 2019
Tarif	80 €*
Prérequis	Aucun

Réussir et exploiter vos photos

- ▶ Fonctionnalités d'un appareil reflex numérique.
- ▶ Différentes prises de vues.
- ▶ Conseils et techniques pour des photos nettes et de qualité.
- ▶ Retouches photos.

Lieu	Maison Départementale des Sports, Toulon
Durée	8h (de 9h à 18h)
Date	29 mai
Tarif	80 €*
Prérequis	Aucun

Twitter, Instagram, Snapchat : de nouveaux outils pour mon club

- ▶ Twitter : fonctionnement et principales fonctionnalités.
- ▶ Instagram : fonctionnement et principales fonctionnalités.
- ▶ Snapchat : fonctionnement et principales fonctionnalités.
- ▶ La réputation virtuelle.

Lieu	Maison Départementale des Sports, Toulon
Durée	4h (de 9h à 13h)
Dates	27 mars 2019 4 décembre 2019
Tarif	40 €
Prérequis	Aucun



Développer la communication

Réaliser un montage vidéo pour son club

- ▶ Gratuité du logiciel.
- ▶ Différentes fonctions du logiciel «Windows live movie maker».
- ▶ Création d'un montage vidéo.
- ▶ Exercices pratiques.

Lieu	Maison Départementale des Sports, Toulon
Durée	8h (de 9h à 18h)
Dates	7 mai 2019 2 octobre 2019
Tarif	80 €*
Prérequis	Aucun

Concevoir et mettre en œuvre la communication de l'association

- ▶ Connaître les règles fondamentales de la communication.
- ▶ Élaboration d'un plan de communication avec les médias.
- ▶ Étapes de la communication.
- ▶ Exercices pratiques.

Lieu	Maison Départementale des Sports, Toulon
Durée	8h (de 9h à 18h)
Dates	19 juin 2019 11 décembre 2019
Tarif	80 €*
Prérequis	Aucun

Powerpoint : créer des projections de qualité pour vos réunions

- ▶ Les «basiques» d'une projection fluide et efficace.
- ▶ Effets de créations et d'animations.

Lieu	Maison Départementale des Sports, Toulon
Durée	4h (de 9h à 13h)
Dates	22 mai 2019 4 décembre 2019
Tarif	40 €
Prérequis	Aucun

Possibilités de gratuité (voir page 4)

Gérer et développer les ressources financières



Gérer un budget et assurer la comptabilité d'une association Découverte du logiciel Basicompta

- ▶ Présentation des comptes.
- ▶ Grand livre, compte de résultats, bilan.
- ▶ Documents obligatoires.

Lieu	Maison Départementale des Sports, Toulon
Durée	8h (de 9h à 18h)
Dates	13 mars 2019 12 juin 2019 6 novembre 2019
Tarif	80 €*
Prérequis	Aucun

Savoir préparer ses demandes de subventions

- ▶ Financements possibles auprès des collectivités territoriales (région, département, commune).
- ▶ Centre National de Développement du Sport (CNDS).
- ▶ Comment bien remplir vos demandes de subventions.

Lieu	Maison Départementale des Sports, Toulon
Durée	8h (de 9h à 18h)
Dates	5 juin 2019 11 décembre 2019
Tarif	80 €*
Prérequis	Aucun



Gérer et développer les ressources financières

Sponsoring, mécénat, crowdfunding : Développez les ressources de votre club

- ▶ Différentes formes de partenariats.
- ▶ Attentes des partenaires.
- ▶ Trouver et convaincre un partenaire.
- ▶ Recherche et argumentation pour un partenariat.
- ▶ Suivi et fidélisation d'un partenaire.

Lieu	Maison Départementale des Sports, Toulon
Durée	8h (de 9h à 18h)
Dates	20 février 2019 20 novembre 2019
Tarif	80 €*
Prérequis	Aucun

Basicompta : le logiciel qui vous simplifiera la comptabilité

- ▶ Logiciel de comptabilité créé pour les associations.
- ▶ Simple, intuitif et pratique : aucune installation à prévoir.

Lieu	Maison Départementale des Sports, Toulon
Durée	3h (de 17h à 20h)
Dates	15 janvier 5 mars 4 juin 10 septembre 19 novembre
Tarif	30 € • Licence annuelle pour le logiciel : 52 €
Prérequis	Aucun

Possibilités de gratuité (voir page 4)



Simplifiez-vous la comptabilité !

Un logiciel simple et pratique utilisée par près de 3200 associations en France !

- ▣ Saisie simplifiée des pièces comptables.
- ▣ Édition automatique du compte de résultat (cerfa) nécessaire pour les demandes de subventions.
- ▣ Réalisation d'un suivi comptable par action.
- ▣ Suivi des soldes bancaires.
- ▣ Édition des bilans et amortissements.
- ▣ Votre comptabilité accessible de n'importe quel ordinateur avec une connexion internet.

Basicompta est maintenant distribué par le CDOS Var
Renseignements
04 94 46 01 92



Comité Départemental Olympique et Sportif du Var



Se former au secourisme

PSC 1 : prévention et secours civiques • niveau 1

Diplôme officiel du Ministère de l'Intérieur



- ▶ Protection.
- ▶ Alerte.
- ▶ Conduite à tenir en cas d'étouffement.
- ▶ Conduite à tenir en cas de saignement abondant.
- ▶ Conduite à tenir en cas d'inconscience de la victime.
- ▶ Conduite à tenir en cas d'arrêt respiratoire.
- ▶ Conduite à tenir en cas de malaise, de traumatismes.
- ▶ Synthèse.
- ▶ Évaluation.

Lieu	Toulon
Durée	8h (de 9h à 18h)
Dates	26 jan. 23 fé. 30 mars 27 avril 25 mai 29 juin 28 sept. 26 oct. 30 nov. 21 déc. 2019
Tarif	50 € *
Prérequis	Aucun

Recyclage du PSC 1



- ▶ À faire tous les 3 ans environ.
- ▶ Les titulaires d'une AFPS doivent passer un PSC 1 complet.

Lieu	Toulon
Durée	4h (de 8h à 12h)
Dates	23 mars 2019 22 juin 2019 21 septembre 23 novembre 2019
Tarif	30 €
Prérequis	Être titulaire du PSC 1

Possibilités de gratuité (voir page 4)

Se former au secourisme



NOUVEAU

Recyclage du PSE 1



► Mise à jour des compétences acquises lors de la formation initiale du PSE 1.

Lieu	Maison Départementale des Sports, Toulon
Durée	7h00 (9h-18h)
Dates	5 février 2019 2 mars 2019 11 mai 2019 11 juin 2019 12 octobre 2019 3 décembre 2019
Tarif	65€
Prérequis	Obligatoire chaque année pour les titulaires du PSE 1





Se professionnaliser

Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)



2 formules en fonction de vos capacités physiques : 1 version «express» sur 10 jours pour les bons nageurs et 1 version «longue durée» (7 mois, 4h/sem. env) pour les nageurs ayant besoin d'entraînement.

- ▶ Formule «express» : 10 jours de formation.
- ▶ Tests physiques de présélection : 100 m NL ; 100 m PMT ; 15 m apnée dynamique.
- ▶ Prévention et Secours en équipe de niveau 1 (PSE 1 : 35h).
- ▶ Règlementation.
- ▶ Entraînement aux épreuves physiques.

Lieu	Maison Départementale des Sports, Toulon
Durée	Formule «express» : 72 h (10 jours) / Formule «longue durée» en cours du soir
Dates	Form. «express» : du 1 au 5 avril et du 22 au 26 avril 2019 Form. «longue durée» d'octobre 2019 à mai 2020
Tarif	Formule Express : 560 € (BNSSA + PSE 1) ; 270€ (BNSSA si titulaire du PSE 1). Formule «longue durée» : nous contacter
Prérequis	Avoir 18 ans le jour de l'examen. Certificat médical de non contre-indication au sauvetage nautique. Être bon nageur.

Surveillant Sauveteur Aquatique

NOUVEAU

Option «surveillance et sauvetage aquatique sur le littoral»



- ▶ Complément du BNSSA : PSE 2 - le CRR (Certificat Restreint de Radiotéléphonie), utilisation de matériel spécifique, etc.

Lieu	Toulon
Durée	35h (5 jours)
Dates	13 au 17 mai 2019 9 au 13 septembre 2019
Tarif	260 €*
Prérequis	être titulaire du BNSSA

Possibilités de gratuité (voir page 4)

Se professionnaliser

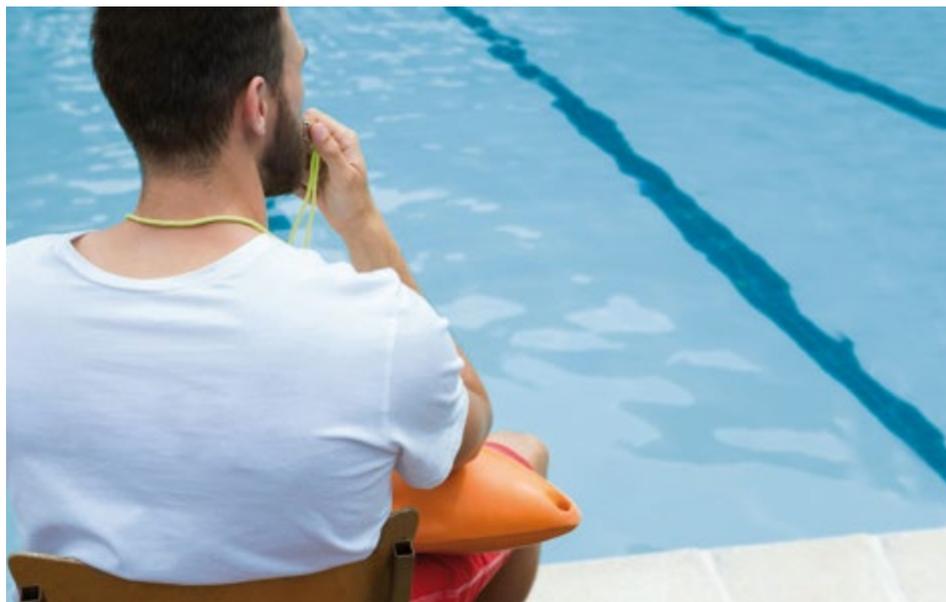


Brevet de Surveillant de Baignade



- ▶ Déterminer les risques de noyades et d'accidents dans les différentes situations. Porter assistance à un baigneur en détresse et prodiguer les gestes de secours nécessaires.
- ▶ Organiser les baignades des enfants en collaboration avec l'équipe d'animation.
- ▶ Connaître et faire respecter la réglementation des baignades dans les lieux aménagés ou non aménagés.

Lieu	Toulon
Durée	35 h
Dates	17 au 21 juin 2019
Tarif	260 €*
Prérequis	Avoir 18 ans au 1^{er} Juillet de l'année en cours. Être reconnu apte médicalement à la pratique de la natation et du sauvetage. Avoir un minimum d'aptitudes et d'entraînement à la natation



Se professionnaliser

Préparation au concours CTAPS interne et externe

- Préparation aux épreuves d'admissibilité et d'admission : apports théoriques généraux – méthodologie des écrits du concours – examens blancs.

Lieu	Maison Départementale des Sports, Toulon
Durée	119 h
Dates	Du 16 septembre 2019 au 17 janvier 2020
Tarif	750 €
Prérequis	Aucun

Attention : l'organisme de formation ne se charge pas de l'inscription au concours

Préparation au concours ETAPS interne & externe

- Préparation aux épreuves d'admissibilité et d'admission : apports théoriques généraux – méthodologie des écrits du concours – examens blancs.

Lieu	Maison Départementale des Sports, Toulon
Durée	102 h
Dates	Du 16 septembre 2019 au 17 janvier 2020
Tarif	650 €
Prérequis	Aucun

Attention : l'organisme de formation ne se charge pas de l'inscription au concours



Se professionnaliser

Certificat de Qualification Professionnelle Animateur de Loisirs Sportifs (CQP ALS) - Option Activité Gymnique d'Entretien et d'Expression (techniques cardio, techniques douces, renforcement musculaire et techniques d'expression) AGEF



**FORMATION
QUALIFIANTE**

- ▶ Connaissance des publics (enfants, adultes, seniors) et de l'environnement.
- ▶ Préparer, animer et encadrer une action d'animation.
- ▶ S'approprier et maîtriser les techniques et les outils de l'activité.

Lieu	Maison Départementale des Sports, Toulon
Durée	105 h + stage pratique : 50 h minimum
Dates	Mars 2019
Tarif	Nous consulter
Prérequis	Avoir 18 ans au moment de l'entrée en formation, présenter une attestation de pratique d'activités sportives de loisirs ou de performance dans une même famille, d'une durée minimale de 140 heures dans les 3 années qui précèdent l'inscription en formation





Se professionnaliser

Certificat de Qualification Professionnelle Animateur de Loisirs Sportifs (CQP ALS) - option jeux sportifs et d'opposition



Formation théorique = 105 h + stage pratique 50 h minimum
Organisé en partenariat avec l'UFOLEP 83.

- ▶ Module 1 : les publics, leurs besoins. L'environnement sportif. Le cadre réglementaire de la pratique sportive. L'organisation d'une structure. Règles de sécurité au regard des activités sportives. Rôle, statut et fonctions.
- ▶ Module 2 : le projet d'animation sportive. Les objectifs (pédagogiques et opérationnels). Les critères et indicateurs d'évaluation.
- ▶ Module 3 : la préparation d'une séance pédagogique. La conduite d'une séance pédagogique. Les techniques d'animation de groupe.

**FORMATION
QUALIFIANTE**

Lieu	Maison Départementale des Sports, Toulon
Durée	105h + stage pratique 50 h minimum
Date	Octobre 2019
Tarif	Nous consulter
Prérequis	Avoir 18 ans au moment de l'entrée en formation, présenter une attestation de pratique d'activités sportives de loisirs ou de performance dans une même famille, d'une durée minimale de 140 heures dans les 3 années qui précèdent l'inscription en formation.



Annuaire du SPORT.fr



**Pour faire connaître
votre club ou comité sportif***

* annuaire en ligne entièrement gratuit



Pensez à mettre à jour
vos coordonnées sur :
www.annuairedusport.fr



Formations santé

DIABÈTE Sport santé 1^{er} niveau : prise en charge de personnes souffrant de diabète dans son club

- ▶ Apport de connaissances sur la maladie, caractéristiques des symptômes et d'éventuelles conséquences liées à la pratique des activités physiques et sportives.
- ▶ Techniques et ateliers pratiques pour proposer une reprise d'activité physique.

Lieu	Maison Départementale des Sports, Toulon
Durée	8h (de 9h à 18h)
Dates	2 avril 2019 22 octobre 2019
Tarif	80€
Prérequis	Aucun

CARDIO Sport santé 1^{er} niveau : prise en charge de personnes ayant des problèmes cardiovasculaires dans son club

- ▶ Apport de connaissances sur les maladies, caractéristiques des symptômes et d'éventuelles conséquences liées à la pratique des activités physiques et sportives.
- ▶ Techniques et ateliers pratiques pour proposer une reprise d'activité physique.

Lieu	Maison Départementale des Sports, Toulon
Durée	8h (de 9h à 18h)
Dates	24 avril 2019 24 octobre 2019
Tarif	80€
Prérequis	Aucun

SURPOIDS Sport santé 1^{er} niveau : prise en charge de personnes en surpoids dans son club

- ▶ Apport de connaissances sur les problèmes de surpoids, caractéristiques des symptômes et d'éventuelles conséquences liées à la pratique des activités physiques et sportives.
- ▶ Techniques et ateliers pratiques pour proposer une reprise d'activité physique.

Lieu	Maison Départementale des Sports, Toulon
Durée	8h (de 9h à 18h)
Dates	9 avril 2019 23 octobre
Tarif	80€
Prérequis	Aucun

Formations santé



PARKINSON/ ALZHEIMER Sport Santé 1^{er} niveau : prise en charge de personne souffrant d'Alzheimer ou Parkinson dans son club

- ▶ Apport de connaissances sur les 2 pathologies, caractéristiques des symptômes et d'éventuelles conséquences liées à la pratique des activités physiques et sportives.
- ▶ Techniques et ateliers pratiques pour proposer une reprise d'activité physique.

Lieu	Maison Départementale des Sports, Toulon
Durée	8h (de 9h à 18h)
Dates	30 avril 2019 21 octobre 2019
Tarif	80 €
Prérequis	Aucun

PNEUMO Sport Santé 1^{er} niveau : prise en charge de personne souffrant d'une maladie respiratoire dans son club

- ▶ Apport de connaissances sur les maladies respiratoires, caractéristiques des symptômes et d'éventuelles conséquences liées à la pratique des activités physiques et sportives.
- ▶ Techniques et ateliers pratiques pour proposer une reprise d'activité physique.

Lieu	Maison Départementale des Sports, Toulon
Durée	8h (de 9h à 18h)
Dates	16 avril 2019 25 octobre 2019
Tarif	80 €
Prérequis	Aucun

Ces formations sont strictement réservées à l'usage des associations adhérentes et de leurs membres.

Toutes les formations nécessitant une participation aux frais sont calculées sur la base du coût de revient (prix coûtant) du service rendu, lui-même calculé sur la base du budget prévisionnel voté à l'équilibre.

Conditions générales

Inscription

Hormis dans le cas d'une prise en charge par un OPCA, toutes les fiches d'inscription devront être accompagnées du règlement correspondant. Ce montant devra être envoyé par chèque à l'ordre du CDOS Var à l'adresse suivante :

Comité Départemental Olympique et Sportif
du Var

Maison des Sports du Var
Immeuble le Rond-Point
133 boulevard du Général Brosset
83200 TOULON

Une convention de formation vous sera envoyée à la réception de votre fiche d'inscription ET de votre règlement.

Cette convention de formation fera office de convocation et y seront indiqués les dates, horaires, contenus et adresse de la formation.

Annulation

Le CDOS Var se réserve le droit d'annuler/ reporter une formation ou de remplacer un formateur. En cas d'annulation de la part du CDOS Var, les personnes inscrites en seront aussitôt informées. Chaque participant pourra alors choisir d'être entièrement remboursé ou de s'inscrire à une autre date. Un participant qui ne pourrait pas assister à un module peut être remplacé (par une personne à statut égal) sans surcoût (sauf en cas de prise en charge par OPCA). En cas de refus de prise en charge par l'OPCA, le CDOS facturera au stagiaire le tarif « bénévole » correspondant affiché dans la plaquette.

Renseignements et inscriptions

04 94 46 01 92
ou
acdoss@cdos83.fr

Contact

Jérôme REZE,
Conseiller technique
du CDOS Var

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU VAR

remercie ses partenaires...





CDOS
VAR

Organisme de formation
certifié "FAC"
certification des organismes
de formation référencée
par le CNEFOP
(décret qualité n° 2015-790
du 30 juin 2015)



COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU VAR

Maison Départementale des Sports du Var • Immeuble le Rond-Point

133 boulevard du Général Brosset • 83200 TOULON

Tél. : 04 94 46 01 92 • Fax : 04 94 41 63 41

Mél : cdos@cdos83.fr

www.cdos83.fr

